

ELECTIONS ET COHESION SOCIALE

Les élections présidentielles suivies des législatives sont un des moments clé de la vie de la République Française. Le moment où se pose de façon critique la question de l'unité ou de la division nationale, le moment où, faisant le bilan des acquis et des manques, de l'espérance d'une vie meilleure, on peut tenter des choix politiques. Mais comment vivre ensemble la devise de la République, **liberté égalité fraternité**, alors que nos concitoyens doutent profondément de son application, alors que les écarts de revenus ont atteint un rapport de 1 à 70 et que 14% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, (soit 8,5 millions de personnes). L'honnêteté et la rigueur morale ont quitté les assemblées d'élus, l'accès aux diverses protection sociales (sécurité sociale, retraite, chômage...) et l'éducation, fer de lance de l'égalité des chances, deviennent un **amplificateur de ségrégation sociale**, alors qu'on veut promouvoir une « **cohésion sociale** » qui permettrait à chacun de bénéficier des avantages d'une société se référant concrètement à cette devise.

Les pauvres sont ignorés, les classes moyennes se sentent menacées de déclassement par la crise et luttent pour garder leurs prérogatives, y compris contre les pauvres en jouant sur des stratégies scolaires, des politiques culturelles exclusives etc. Contre les plus puissants elles luttent aussi en s'engageant dans les structures publiques, voire politiques, notamment au niveau local. La lutte sur le plan culturel est particulièrement vive et dévoyée souvent en guerre des religions. Le modèle social qui tente de s'imposer serait-il l'homme blanc, diplômé, affichant des valeurs humanistes et exerçant une profession intellectuelle ?

Nous ne sommes donc **pas dans une société inclusive** mais dans une société qui produit l'exclusion et la marginalisation. Ceux qui se sentent exclus s'organisent pour résister et lutter, en particulier par **le communautarisme**. Les possédants ont opté pour la stratégie de l'écran de fumée qui ne permet plus de les identifier ; ils deviennent l'ennemi invisible du capitalisme mondialisé. **Il est temps d'agir en vue de cet objectif de « cohésion » dans les faits et de lutter contre le communautarisme.**

A / AUTOUR DE QUOI LA COHESION SOCIALE PEUT-ELLE S'ARTICULER ?

La sécurité sociale

Le dispositif le plus emblématique de la cohésion sociale « à la française » est celui de la Sécurité sociale, depuis l'ordonnance du 22.05.1946 qui généralise la Sécu à l'ensemble de la population suivant un principe simple : chacun recevra selon ses besoins et cotisera selon ses moyens.

« Il faut en finir avec la souffrance et l'exclusion. Nous libérerons les Français des angoisses du lendemain » disait Ambroise Croizat.

Il y avait deux dimensions dans le pacte de départ : une sécurisation de l'avenir pour chacun et un enjeu démocratique, les cotisants gèrent la Sécu. Dès 1960 l'Etat nomme la direction et accroît ses pouvoirs. L'année 1967 marque la fin de la démocratie sociale avec la parité dans les conseils d'administration des caisses (50% pour les salariés, 50% pour les patrons) et l'éclatement de la Sécu en quatre caisses distinctes, l'assurance maladie, les accidents du travail et maladies professionnelles, les retraites et la famille. Fini, la solidarité des risques.

Aujourd'hui 30% du financement de la Sécu est sous contrôle de l'Etat et la moitié des complémentaires sont détenues par le privé. On est allés de la démocratie sociale à la privatisation, via l'étatisation.

Et voilà la Sécu du XXI^e siècle, avec son nouveau principe : on cotise en fonction de ses moyens et on touche en fonction de ce qu'on cotise. L'économie libérale est passée par là. La protection sociale devient aussi un domaine de ségrégation, ce qui fait dire à l'OMS que le système de santé français est l'un des plus performants, mais aussi celui où **les inégalités sociales et territoriales sont les plus marquées**

LA LAICITE

D'abord instaurée pour sortir du pouvoir royal de droit divin puis pour affirmer la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la laïcité en France semble aujourd'hui être devenue une source de tensions et de conflits.

Elle repose sur trois principes simples :

-la liberté de conscience et de culte dans le respect de l'ordre public

-la séparation de l'Etat et des organisations religieuses

-l'égalité des citoyens devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions

Il semble que deux conceptions s'opposent aujourd'hui

-la **laïcité est un principe**, donc l'identité religieuse peut s'exprimer dans l'espace public

-la **laïcité est une valeur**, il faut effacer la religion de l'espace public. C'est une position plutôt « laïcarde », voire « anti-religieuse ».

Enfermer la laïcité dans la notion de valeur, c'est en faire une arme d'éclatement de notre société et en refuser le pluralisme. Citons Jaurès en 1904 « *la République doit être laïque et sociale. Elle restera laïque si elle sait rester sociale* » c'est bien la question aujourd'hui.

L'ECOLE

L'Ecole, contrairement à sa vocation, participe à la ségrégation des populations, sur des bases sociales, mais aussi sur des bases d'origine migratoire (source : Rapport du Conseil national d'évolution du système scolaire, de septembre 2016). L'étude sur **l'éducation prioritaire** croisée avec l'étude PISA montre que les dimensions essentielles de la réussite scolaire pénalisent les élèves qui sont dans ces dispositifs,

La ségrégation **d'origine sociale** est plutôt en hausse malgré la réforme de la carte scolaire de 2007. C'est le capital culturel des familles qui fait la différence en termes de résultats.

Toujours d'après ce rapport, la ségrégation **d'origine migratoire** s'est accentuée entre 2000 et 2012, plus marquée pour les enfants noirs et maghrébins que pour les enfants d'origine asiatique.

Le **malaise** des enseignants est décrit dans l'enquête de Debarbieux et Fotinos de 2012 selon laquelle 17% de profs ont été insultés trois fois dans l'année, 9% bousculés, 5% frappés, 18% volés.

B:- QU'EST-CE QUI PEUT AMELIORER LA COHESION ?

C'est une question majeure qui ramène notre réflexion politique à sa finalité, c'est-à-dire l'humain.

Si l'on se réfère aux enquêtes (Credoc 2013) et analyses sur la question, on voit que tout ne passe pas par du **concret** (moyens matériels et financiers) mais par des **considérations morales**. C'est le respect d'autrui et des lois, ainsi que la solidarité, qui sont perçus comme pouvant le plus améliorer la cohésion sociale. En même temps les Français attendent des pouvoirs publics l'accès à l'emploi, un bon logement, une éducation de qualité et un soutien de la croissance (reste à savoir laquelle !).

LE CARE

Il peut être traduit par *prévenance, souci des autres, attention, soin*.

Le concept de care a été développé en politique : il permet à la **société civile** (familles, bénévoles) d'être l'une des trois **parties prenantes** des politiques sociales ou de santé, les deux autres parties étant les bénéficiaires et l'Etat.

L'accroissement de la durée de vie a pour conséquence l'accroissement des besoins et des dépenses. Et de la part des pouvoirs publics, promouvoir le care, n'est-ce pas se défausser sur la société civile de ses responsabilités premières ? C'est la raison pour laquelle il est peu mis en œuvre.

Elargi aux services publics de proximité, le care pourrait donner du pouvoir, du poids à ceux qui n'en ont pas, et améliorer du **lien social**. Il pourrait réactiver la citoyenneté et la capacitation citoyenne.

LES POUVOIRS PUBLICS

Selon l'enquête du Credoc, les Français attendent aussi des pouvoirs publics. Nous pouvons donc déjà bannir toute politique visant à affaiblir l'Etat, notamment dans le domaine de l'éducation, celui de la santé, du logement et de la justice.

Une **réforme de l'éducation** est indispensable, dans le domaine de la formation des enseignants, la diversification des méthodes pédagogiques et des contenus, mais aussi dans l'égalité des devoirs entre

les établissements privés sous contrat et les établissements publics notamment en matière de carte scolaire

Revenons aux principes fondamentaux de la **Sécurité sociale**, à l'actualisation des modes de financement en les basant non pas sur les revenus salariaux mais sur les revenus de tout court. Travaillons à une révision de la **réforme hospitalière pour redonner à notre système de santé sa dimension universelle**

La diminution des **emplois de fonctionnaires** n'est pas un projet qui correspond aux besoins exprimés. Ce qui ne donne pas un blanc-seing aux services publics qui sont souvent perçus comme peu respectueux des plus faibles et acteurs malgré eux de discrimination sociale.

Du côté de la **justice**, redonnons des moyens et de l'indépendance au **système judiciaire** pour éviter L'**iniquité** et l'engorgement du traitement des dossiers.

L'emploi est un sujet que nous avons développé sous l'angle du travail (cf publication de J. Gilbert).

Nous y ajouterons un paragraphe relatif à l'**économie sociale et solidaire (ESS)**.

En 2015 ce secteur représente 10% du PIB, 12% des emplois privés avec 2,8 millions de salariés et des prévisions de création de 600 000 emplois d'ici 2020. Outre ses vertus de potentiel de création d'emplois, l'ESS porte en elle une application pratique de la lutte contre une mondialisation forcenée (par les circuits courts en particulier) et une démonstration que des voies peuvent se développer sans pour autant avoir besoin de rémunérer des actionnaires. Elle porte aussi des **valeurs de solidarité** qui donnent un sens au travail auquel les jeunes actifs sont très sensibles.

LE LOGEMENT ET L'EXCLUSION

C'est un sujet complexe qui relève autant des collectivités locales et de l'urbanisme, que des politiques sociales nommées « politiques de la Ville ». Si on l'examine sous l'angle de la mixité sociale, on retrouve des politiques inspirées de « Habitat et vie sociale » de 1977 à 1980 environ. A partir de la notion d'équilibre social dans les grands ensembles, on a dérivé vers des dispositifs visant à organiser une **mixité ethnique** ; c'est la politique de seuil pratiquée par les élus et les bailleurs sociaux pour tenter de régler les problèmes de communautarisme et de paupérisation

La **politique des quotas** a tendance à amplifier les difficultés d'accès au logement des familles immigrées à faibles revenus, elle les prive de l'accès aux logements neufs du parc social et les renvoie plus loin dans des espaces ghettos.

IMMIGRATION ET REJET SOCIAL

La mise en marge des plus défavorisés est déjà bien exploitée par les populistes et exacerbée par la menace d'attentats. Tout se mélange dans le rejet et la ségrégation : les religions, la pauvreté, la relégation géographique et les réfugiés. Les idées généreuses ne sont pas facilement partageables par les populations discriminées.

Bien que le flux migratoire soit en réalité à peu près stable, de l'ordre de 1,5 million, la perception de la présence des migrants a changé et se trouve fortement instrumentalisée. Cette tendance est malheureusement assez **transversale**. Ce n'est que dans des démarches d'ouverture et de collaboration avec ceux que nous excluons que des progrès se feront. Cette posture est valable dans les domaines évoqués dans la Charte des Nations Unies : l'emploi, le logement, l'éducation, l'accès aux biens et services. La politique culturelle au même titre que l'éducation doit se réformer : les équipements culturels touchent 20% seulement de la population (les diplômés) et en laissent 80% derrière les portes,

La **politique étrangère** n'est pas neutre dans cette affaire ; les prises de position sur les conflits au Moyen Orient, en Palestine, en Syrie, ou les accords avec la Roumanie par exemple, ont de fortes **incidences** aujourd'hui sur la cohésion sociale en France.

Dans un pays aussi inégalitaire et **multiculturel** que la France aujourd'hui, où un Français sur quatre est immigré ou issu de l'immigration, on doit pouvoir faire mieux.